

**ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
au titre de l'année 2025**

Le Maire de Montval-sur-Loir,

Vu les articles L. 216-2, L. 522-4, L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;

Vu la délibération n°061/15-05-2017 du 15 mai 2017 relative à la détermination des « ratios-promouvables »

Vu les lignes directrices établies par le Maire de Montval-sur-Loir après avis du comité social territorial,

ARRETE

ARTICLE 1

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2025** est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
DALLOUX Laurence	Adjoint administratif territorial
LECOMTE Claire	Adjoint administratif territorial
BEUCHER Nathalie	Adjoint administratif territorial

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
SCOTT Harry	Adjoint technique territorial
COURTY Jean Claude	Adjoint technique territorial
AIMONT Nathalie	Adjoint technique territorial
BIRCKEL Arnaud	Adjoint technique territorial

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	3	1

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
4	3	1

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
PANVERT Floriane	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Adjoint animation principal de 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
DAUME Joshua	Adjoint territorial d'animation

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Avancement au grade de : ATSEM principal de 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
MULET Sandrine	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Attaché principal

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
HOLLINGUE Delphine	attaché

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

ARTICLE 2

Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de gestion de la Sarthe** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

ARTICLE 3

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Montval-sur-Loir,
Le 17 juillet 2025

Le Maire,
Hervé RONCIERE

" pour le maire empêché "



François OLIVIER,
Maire délégué de la commune
délégée de Château-du-Loir

Publié le 25/07/2025